



GUICHET UNIQUE DES DEMANDES D'URBANISME

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes Conditions Générales régissent l'utilisation du téléservices « Espace Mon compte » via le site <https://bastidesdelomagne.geosphere.fr/quichet-unique>

I. DEFINITIONS

Le « téléservice » désigne l'espace Mon Compte, auquel l'utilisateur a accès.

La mise en place du téléservice a pour objet de permettre à l'utilisateur de gérer son compte personnel et d'accéder à un ou plusieurs téléservices proposés par la collectivité

II. OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les relations entre la collectivité et l'utilisateur ainsi que les conditions applicables à toute utilisation de l'espace Mon Compte. Elles peuvent être modifiées à tout moment par le service gestionnaire. Aucune modification ne pourra avoir un caractère rétroactif.

L'utilisation du téléservice implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, sans possibilité de réclamation à quel titre que ce soit. L'utilisateur doit accepter les présentes conditions générales dans leur intégralité, de façon préalable à l'utilisation du service. Son consentement est requis et matérialisé par le fait de cocher la case déclarant que l'utilisateur a lu et accepté les présentes CGU. Le service se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre à tout moment le téléservice. En cas d'interruption, le service gestionnaire ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de cette interruption pour l'utilisateur.

III. UTILISATION DU TELESERVICE

L'utilisateur est seul responsable des informations et des données qu'il transmet au téléservice aux fins de renseigner son compte. Il est tenu de préserver sa confidentialité et de surveiller régulièrement l'utilisation de ses accès. Il informera le service gestionnaire du téléservice s'il constate une utilisation frauduleuse de celui-ci. Ceux-ci se réservent le droit de la changer, de bloquer le Profil et de notifier l'utilisateur concerné.

L'utilisateur s'interdit d'employer et de transmettre tout terme et données susceptibles d'être constitutif de crimes ou de délits selon la législation française en vigueur, et notamment la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, l'atteinte à l'autorité de la justice et aux bonnes mœurs, la diffamation ou l'injure, l'atteinte à la vie privée.

3.1 Création d'un compte

L'utilisateur créé un compte en se connectant au téléservice. Sur la page d'accueil, l'utilisateur peut accéder aux téléservices parmi ceux qui sont accessibles par le compte de connexion.

3.2 Gestion des consentements

Dans la rubrique Mes paramètres, l'utilisateur peut, à tout moment, accorder ou retirer son consentement à l'envoi de communication adressées par la collectivité à l'adresse mail de contact renseignées par l'utilisateur. Il peut s'agir d'une communication régulière (lettre d'information) ou de communications ponctuelles d'ordre général.

3.3 Suivi des demandes

L'utilisateur dispose, dans la rubrique Mes demandes, d'un tableau de bord de suivi des ses demandes réalisées avec la collectivité reliés à Mon Compte

3.4 Fonctionnement du téléservice

Pour utiliser du téléservice, limité aux dépôts des demandes de certificats d'urbanisme, de déclarations préalables, demande de permis de construire, demande de permis d'aménager, demande de permis de démolir, l'utilisateur fournit une adresse électronique valide. Cette adresse sera utilisée pour les éventuels envois de toute réponse de l'autorité administrative compétente relative à la demande.

L'autorité administrative se réserve le droit de répondre par voie postale.

L'utilisateur remplit en ligne le formulaire cerfa de demande et valide celui-ci en y joignant les pièces obligatoires nécessaires au traitement de sa demande et selon la nature ou le type de son projet. La confirmation et la transmission de la demande par l'utilisateur vaut signature de celle-ci.

3.5 Spécificités techniques

L'utilisation du téléservice nécessite une connexion et navigateur internet.

Les types de formats et la taille (volume) des pièces admises à transiter par le téléservice sont les suivantes :

TYPE FORMAT PIECE : PDF, JPG/JPEG/PNG

TAILLE MAX : 10 Mo par fichier

IV. GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans la rubrique Mon Profil, l'utilisateur peut enregistrer ses données personnelles. Cet enregistrement est réalisé à l'initiative de l'utilisateur, soit spontanément, soit lors de la saisie d'un formulaire en ligne sur un autre téléservice relié à Mon Compte, après recueil du consentement de l'utilisateur.

Les données personnelles enregistrées alimenteront, avec son consentement les formulaires utilisés par l'utilisateur sur les téléservices reliés à Mon Compte. Ce dispositif a pour finalité d'éviter à l'utilisateur de fournir plusieurs fois à la collectivité les données personnelles déjà communiquée lors d'une précédente procédure.

L'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès aux données enregistrées sur son compte. Il peut en demander la suppression depuis le téléservice. De son côté, en cas de manquement du demandeur aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, la collectivité se réserve le droit de procéder à la suppression du compte concerné, unilatéralement et

sans indemnité, après mise en demeure adressée au demandeur par courrier électronique et restée sans réponse quarante-huit (48) heures après envoi.

V. RESPONSABILITES ET GARANTIES

5.1 L'utilisateur est le seul responsable de l'utilisation de son compte. Toute connexion, demande ou transmission de données effectuées à partir de ce dernier est réputée l'avoir été par l'utilisateur et son entière responsabilité. En cas de perte, de vol ou de détournement de son identifiant, le demandeur s'engage à en avvertir sans délai la collectivité. La collectivité ne peut être tenue pour responsable de tout dommage issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la cessation du téléservice pour quelque raison que ce soit ou de tout dommage matériel ou immatériel qui résulterait de la connexion.

5.2 L'utilisation du téléservice implique l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques liés à la connexion et, l'absence de protections de certaines données réseau. La collectivité ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La collectivité ne garantit pas que le service fonctionne sans interruption. La responsabilité de la collectivité ne saurait être recherchée si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté, elle était amenée à suspendre le téléservice, à l'écourter ou en modifier les conditions d'utilisation (maintenance). La collectivité décline toute responsabilité pour le cas où le téléservice serait indisponible, ou en cas de dysfonctionnement du dispositif qui ne lui serait pas imputable ou pour le cas où les informations fournies par le demandeur venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable.

La collectivité ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, causé aux internautes, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler.

Le 7 janvier 2022

A MONFORT

Le Maire- LAGARDERE Régis

